

BR EHPAD

LE BEAU REGARD

Projet d'établissement

Projet d'Animation 2023 - 2027



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. S'APPUYER SUR DES VALEURS COMMUNES	4
3. LES DIVERSES ACTIONS PROPOSEES	5
4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT	6
5. LES SECTEURS D'INTERVENTION DE L'ANIMATRICE	8
6. ETAT DES LIEUX DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2021	9
7. LE PLANNING DES ACTIVITES	12
7.1. ACTIVITES JOURNALIERES.....	12
7.2. ACTIVITES HEBDOMADAIRES ET MENSUELLES	12
7.3. EN CONTINU	13
8. CONCLUSION	13

1. INTRODUCTION

La définition de ce terme nous renvoie au mouvement, à la vie, à la stimulation et à l'impulsion. C'est un verbe actif, dérivé du latin animare, « donner de la vie », et de la racine anima qui signifie « souffle, vie ». Il en est assez logique, de donner à l'animation une place centrale au sein d'un lieu de vie. Et qu'est-ce qu'un EHPAD sinon un lieu de vie, un lieu où se retrouvent des personnes contraintes par la vie et l'évolution de leurs capacités à quitter leur logement individuel pour vivre, avec d'autres, là où l'on peut prendre soin d'eux ? Et c'est parce qu'il s'agit bien d'un lieu collectif, commun à l'ensemble de ceux qui y vivent, qu'il faut y organiser la vie, le mouvement, l'animation.

Le projet d'animation s'inscrit pleinement dans la démarche Humanitude et constitue le cadre à l'intérieur duquel s'organise, à proprement parler, l'animation au sein de l'EHPAD Le Beau Regard. Il vise à rappeler et souligner les valeurs sur lesquelles s'appuient les intervenants, qu'ils soient internes à l'établissement ou non, et l'esprit dans lequel ils agissent au sein de ce lieu de vie. Il définit les actions mises en place pour les résidents, afin de leur permettre d'évoluer le plus librement possible, en choisissant de participer ou non aux activités qui leurs sont proposées.

Ce projet ne se résume pas à un calendrier d'activités proposées. Il est un élément central, complémentaire du projet d'établissement sur lequel il s'appuie, et des projets d'accompagnement personnalisé et de soins. Une étroite collaboration des services permet, une meilleure connaissance des résidents, donc une meilleure réponse à leurs besoins et attentes.

Tous les services sont concernés lorsqu'il s'agit de stimuler, d'inciter ou simplement d'accompagner au quotidien : le personnel d'entretien en incitant ceux qui le veulent à la collaboration, les lingères lorsqu'elles aident les résidents à ranger leurs effets personnels ou sollicitent les résidents pour participer au pliage du linge, les agents lorsqu'ils accompagnent des sorties ou quand les résidents participent à la préparation des instants festifs, à la décoration, etc.

C'est pourquoi ce projet, pensé et proposé par l'animatrice sociale et la direction, repose dans sa mise en application sur l'ensemble du personnel, et en particulier sur les agents. Ce sont eux qui, par leur rôle de médiateurs, doivent permettre une circulation de l'information pour une adaptation de l'animation aux besoins et aux attentes. Mais le « souffle de vie » doit aussi être nourri par les résidents eux-mêmes et leurs proches. C'est tous ensemble que nous pourrons œuvrer à faire de l'EHPAD un lieu de vie, un lieu d'envies, de mouvement, d'animation.

La démarche Humanitude prend tout son sens en citant dans ses principes, l'ouverture vers l'extérieur. L'accueil en EHPAD n'est pas une fermeture à ce qui se passe en dehors. Il revient à chacun, de contribuer à ce que les résidents qui le souhaitent restent en lien avec le monde à travers les conversations, les visites, les échanges inter établissements, et les activités proposées. Cette ouverture sur les autres leur permettra de rester « éveillés au monde », pleins de curiosité et d'intérêt pour leur environnement. C'est le sens de ce projet d'animation : impulser, stimuler chacun afin qu'il conserve sa capacité à être surpris, intéressé, engagé dans une logique de vie.

2. S'APPUYER SUR DES VALEURS COMMUNES

Dans les actions proposées dans ce projet comme dans l'ensemble de celles qui guident le personnel de l'EHPAD, un socle de valeurs communes permet d'avancer ensemble, dans la même direction et avec des objectifs partagés :

- Le respect des personnes âgées, de leurs opinions, de leurs droits, de leur liberté, et de leur intimité : respecter les résidents, c'est leur permettre d'exprimer leurs convictions dans le respect de celles des autres. Ainsi, les résidents doivent avoir la possibilité de réaliser leurs aspirations spirituelles, de s'exprimer lors d'élections politiques, de participer à la commission de menus ou au Conseil de la Vie Sociale pour s'engager au sein de l'établissement. Mais respecter leur liberté, c'est aussi faciliter, pour les résidents, la participation à des événements internes ou externes à l'institution, d'admettre leur liberté d'aller et venir ou au contraire leur permettre de ne pas participer aux animations qui leur sont proposées.
- Le respect des envies, désirs et attentes des résidents : c'est par la connaissance des résidents et la compréhension de chaque situation individuelle que peut s'établir cette relation de respect basée sur la confiance. Devenir proches des résidents permet en outre de proposer des activités adaptées aux goûts et aux envies de tous.
- Le souci des conditions de vie des résidents, au quotidien : le personnel de l'établissement dans son ensemble doit aider les résidents à s'habituer à une nouvelle vie, en collectivité, avec de nouveaux repères. Il est secondé en cela par les proches des résidents, avec qui une relation de confiance doit s'instaurer comme une condition de la qualité de l'accompagnement des résidents.

Le personnel d'animation soutient donc les résidents au quotidien, aide au développement du sentiment d'existence en favorisant :

- l'expression et la communication : c'est à cette condition que les résidents peuvent maintenir leurs acquis intellectuels et cognitifs, et se rappeler de ce qui a fait la richesse de leur vie et de leurs échanges
- l'ouverture à de nouvelles pratiques : c'est en proposant, en incitant, en donnant la possibilité de faire que l'on permet que se développent l'envie, le désir, l'impulsion
- le maintien d'une vie sociale : l'échange et la communication sont au cœur de la vie sociale, et doivent être favorisés tant au sein de l'institution, avec les autres résidents, que par le biais d'une ouverture sur l'extérieur.

3. LES DIVERSES ACTIONS PROPOSEES

Le projet d'animation se base d'idées et verbes clé, soulignant les notions déjà développées :

- *connaître la personne*, par des échanges agents-résidents, mais aussi entre agents de divers services (ex : soins, mais aussi les lingères, les cuisiniers...) et avec les proches des résidents
- *communiquer*, verbalement pour ceux qui le peuvent, ou par le biais de tout autre media (le toucher, le regard, le partage des émotions...)
- *écouter, valoriser*, afin de redonner toute leur place aux résidents et de les inciter à la prendre
- *motiver, stimuler*, pour contrer le processus de repli sur soi qui accompagne souvent le vieillissement et redonner l'envie de faire des choses, de découvrir, de participer
- et *socialiser*, en incitant et facilitant les contacts entre résidents et mais aussi avec l'extérieur (sorties, interventions extérieures, visites, activités en groupes de tailles variable etc.)

Afin de répondre à ces exigences, l'animatrice sociale organise son action autour de plusieurs axes :

- *des relations individuelles* pour mieux comprendre le résident, ses besoins, ses attentes : elles peuvent se nouer lors de visites individuelles, dans la chambre des résidents, lors d'activités en très petit groupe, en salle d'activité, ou encore lors de sorties en groupes restreints
- *des animations en petits groupes* définies selon les différents souhaits et les possibilités physiques et cognitives des résidents. Ces activités ont lieu le matin, dans les services, ou en activités extérieures (sorties et visites, atelier esthétique ou Bien être...)
- *des animations collectives*, qui ont lieu chaque après-midi selon un calendrier préétabli (autour d'un thème décliné mensuellement et d'activités régulières). Les résidents sont invités à y participer aussi fréquemment qu'ils le souhaitent.
- *la présence d'intervenants extérieurs* via mini-conférences autour de thématiques spécifiques, ou animations ludiques (concerts, spectacles, jeux, documentaires ou diaporamas, etc.)
- *l'organisation de sorties et visites*, qui permettent à ceux qui le souhaitent de quitter l'établissement quelques heures afin de rester en contact avec le monde extérieur
- *l'offre de retrouver des situations de leur vie à domicile : les expositions-ventes, le mini-marché, le pliage de linge, la confection de repas ou goûter, l'invitation au partage de leur production, l'entretien du jardin, l'écoute de musique et chants, les promenades, la lecture du journal.*

4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement s'est engagé dans une démarche **Humanitude** depuis 2016. Ainsi, les projets d'animation sont élaborés en respectant les principes de cet engagement. L'animation au sein de l'EHPAD doit créer une dynamique solidaire et l'animateur est un médiateur.

Le personnel de l'EHPAD :

L'établissement compte une animatrice sociale professionnelle, diplômée BPJEPS animation sociale, secondée selon les possibilités par une personne en contrat aidé et une personne qui effectue son service civique (l'agrément doit être renouvelé par les ressources humaines tous les ans). Elle est présente du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Les week-ends, jours fériés et durant ses congés, le relai est assuré sur les temps d'animation par certains membres du personnel de soin, et en particulier les aides-soignant(e)s et agents des services hospitaliers qui se sont proposé(e)s comme « passerelles » entre ces deux services.

Les locaux :

L'EHPAD Le Beau Regard compte :



Au **Rez-de-chaussée**, une salle d'animation polyvalente d'une capacité d'accueil d'une dizaine de personnes assises. Cet espace sert au mini-marché, de salon de coiffure ou d'atelier Bien-être, d'espace d'activités créatives, etc. Il offre la possibilité de se soustraire aux activités de soins ou hôtelières. Une pièce attenante sert également aux stockage mais aussi aux séances individuelles de réalité virtuelle.



Au **Rez de jardin**, l'établissement propose divers espaces intérieurs et extérieurs dont la salle à manger qui permet d'accueillir davantage de personnes et sert aux manifestations (carnaval, concerts, fêtes saisonnières, grandes réunions, etc ...), l'espace jardin et parc verduré où se trouvent des bacs de jardinage, un poulailler et la tonnelle ombragée pour les beaux jours.



Au **1^{er} étage** se trouvent une salle bibliothèque accessible à tous, aussi bien aux résidents, familles, animations (ateliers liés à la lecture et pliage de linge), divers cultes et aux agents (réunions diverses). Depuis cet espace on accède à la terrasse exposée au sud avec vue sur le Massif Vosgien.



Au 2^{ème} étage la salle d'activité principale est équipée d'une cuisine thérapeutique, et d'un salon qui peut accueillir un groupe d'environ 15 personnes.

Dans cet espace ont lieu des activités culinaires, ateliers mémoires, jeux de société et multimédias.



A cela s'ajoute l'opportunité d'investir l'espace d'une des 9 maisonnées. Ces espaces sont notamment utilisés en activités de médiation animale, moment très apprécié par les résidents de l'établissement ou lors de tournées découvertes. (ex : magie, dégustations, danseurs, arts, etc.)

L'ensemble de ces lieux de vie offre une certaine flexibilité de l'espace commun : Lors d'animations sociales, par exemple, mais aussi lors des activités motrices qui exigent un espace plus important au 2^{ème} étage ou en décembre lorsque la salle à manger arbore les couleurs de Noël. L'établissement dispose également de deux espaces télé, ainsi que de lieux conviviaux dans chaque maisonnée. Ces derniers sont utilisés pour des interventions en petit groupe ou simplement se retrouver ensemble sans être isolés dans les chambres, ou encore pour recevoir des proches. Des espaces de vie, comme la bibliothèque ou les patios extérieurs, complètent cet ensemble de locaux.

Les intervenants extérieurs :

Comme souligné antérieurement, des acteurs culturels interviennent en lien avec le thème des animations, comme lors de mini-conférences, ou photos reportages, etc. De même, des manifestations telles que des spectacles et visites ou sorties sont prévues en lien avec les thématiques proposées.

Par ailleurs, l'EHPAD Le Beau Regard participe à une chorale inter établissements du secteur. Un partenariat est en place avec la Bibliothèque municipale : un bibliothécaire passe mensuellement pour présenter et déposer en prêt quelques livres et échanger avec les résidents dans leur chambre.

L'association Les Amis de Beau Regard propose notamment des ateliers de stimulation mnésique, des promenades dans le parc voisin, des jeux, etc. Les sorties et grands événements ne pourraient être envisagés sans le renfort des bénévoles.

Une convention lie également l'EHPAD à l'association Siel Bleu pour des activités de gymnastique douce, adaptée aux capacités et envies des résidents.

5. LES SECTEURS D'INTERVENTION DE L'ANIMATRICE SOCIALE

Comme on peut le voir à travers la *Fiche de poste* de l'animatrice présentée en annexe, ses interventions sont de nature différente en fonction des moments de la journée. Certaines sont ponctuelles et régulières, d'autres sont basées sur un travail continu.

Annexe - « Fiche de poste - Animatrice sociale »

Dans la matinée, l'animatrice sociale se consacre essentiellement à des tâches organisationnelles et/ou évaluatives. Les autres membres de l'équipe proposent aux résidents des animations plus individualisées. L'animatrice sociale met également en place des activités libres selon les souhaits des participants (jeux, coloriages, lectures...). Certains matins, elle propose des ateliers spécifiques en petit groupe (préparation d'un repas thérapeutique et convivial par exemple). Ces derniers sont principalement basés sur la stimulation des sens, de la dextérité et de la mémoire (à travers des jeux de reconnaissance des couleurs, des objets, des lettres, des recettes), mais s'appuient aussi sur des chansons et comptines ou sur des soins de détente/relaxation.

L'après-midi est le temps de l'animation collective, menée en présence d'un groupe de résidents de 10 à 15 personnes environ. Les activités de groupe, réparties sur la semaine, se partagent entre divers pôles :

- *la motricité* (à travers la gymnastique, l'expression corporelle, la danse, les jeux d'adresse...)
- *la mémoire* (sémantique, sensitive, affective) à travers des quizz, jeux de société, jeux de rôles et mimes, l'écriture et le calcul
- les activités manuelles (dessin, peinture, découpage, collage, tricot, jardinage, ...)
- les activités culturelles (musique, chants, diaporama, photos et documentaires...)

Le thème peut se rattacher aux fêtes du calendrier, à des manifestations culturelles nationales, ou tout simplement faire appel aux sens...

De façon périodique, les anniversaires des résidents, l'intégration d'un nouveau résident comme les fêtes de l'année sont l'occasion de repas plus festifs, mais offrent aussi la possibilité de créer des décorations, d'aménager la salle à manger ou les espaces de vie...

« Le Clin d'Œil », journal mensuel, élaboré en collaboration avec la responsable hôtellerie, mis à disposition des résidents et des familles dans chaque maisonnée et espace d'animation. 3 séances de lecture sont organisées afin de le rendre accessible au plus grand nombre. Il est également disponible au format PDF sur demande. Il regroupe quelques pages sur l'actualité de l'établissement, ainsi que des énigmes, des photos et un poème écrit par une des rédactrices. Lien entre les résidents et l'ensemble du personnel, il peut être également un outil d'échange avec les familles.

	DIVERS PROJET D'ANIMATION 2022-2026	BR M1 DIV Projet d'animation 2022-2026
---	--	--

6. ETAT DES LIEUX DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2021

Afin de répondre à l'évolution des envies et besoins des résidents, le service animation a apporté quelques réponses nouvelles :

❖ Développer les animations existantes :

Objectifs	Réalizations
<u>Amélioration de la visibilité de la bibliothèque</u> : amélioration de l'accessibilité et mise en œuvre d'un passage mensuel en chambre avec un chariot contenant divers ouvrages afin de les proposer aux personnes ayant des difficultés pour se déplacer.	L'objectif a été atteint et surpassé : réalisation d'une bibliothèque sur mesure au 1 ^{er} étage et d'une armoire à livres à l'entrée de l'EHPAD

❖ Création de nouvelles animations :

Objectifs	Réalizations
<u>Expositions-ventes, mini-marché</u> : l'offre d'expositions-ventes est annuellement passée de 2 à 6 et le mini-marché se tient mensuellement, répond à un besoin de socialisation, confère le statut de consommateur en disposant d'un peu d'argent et du choix de l'achat.	Action mise en place et ancrée dans les habitudes
<u>Création jeux de mémoire</u> : Des jeux de mémoire ont été mis en place trimestriellement en plus des ateliers mnésiques.	
<u>Création d'un partenariat avec l'EHPAD « Les Collines »</u> : Un partenariat avec l'EHPAD "Les Collines" situé à Riedisheim a été formalisé en janvier 2014. Il offre ainsi mensuellement des ateliers jeux de société qui rassemblent des résidents des deux établissements pour un moment convivial.	Ces démarches ont été mises en place puis stoppées au début de l'année 2020 avec l'apparition de l'épidémie de covid-19. Ces démarches reprendront selon le contexte épidémique.
<u>Création de la chorale inter établissements</u> : Les EHPAD adhérents à ce projet sont: "Les Collines" de Riedisheim, "Les Molènes" de Bantzenheim, "Le Quatelbach" de Sausheim et « Le Beau Regard » de Mulhouse.	

	DIVERS PROJET D'ANIMATION 2022-2026	BR M1 DIV Projet d'animation 2022-2026
---	--	--

❖ **Investissement matériel :**

Objectifs	Réalizations
<p><u>Acquisition de paravents pour l'activité bien être</u> : L'atelier bien être se déroule mensuellement dans la salle du rez-de-chaussée. Cet espace n'offre pas une réelle intimité et ne préserve pas des regards des visiteurs. Afin de remédier à cette problématique, des paravents mobiles ont été acquis et financés par l'association "Les Amis de Beau Regard".</p>	Résultat atteint
<p><u>Acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran mobiles, d'une télévision, d'une borne musicale mobile et de PC portables</u> : financés par l'Association des « Amis de Beau Regard ». Les charges d'exploitation de ces matériels sont prises en charge par l'établissement.</p>	

❖ **Création et amélioration de support technique :**

Objectifs	Réalizations
<p><u>Création d'un questionnaire de recueil d'informations</u> : au cours des quinze premiers jours suivants l'admission d'un nouveau résident, l'animatrice sociale responsable va se présenter, recueillir ses souhaits et déterminer ensemble les activités d'animation à proposer. Ce recueil d'informations sera consigné dans le dossier de soins pour communication aux équipes soignantes et intégré dans le PAP.</p>	L'objectif a été changé. Le recueil se fait par les soignants lors de l'accueil. L'animatrice sociale s'entretient avec le résident distinctement.
<p><u>Création d'un classeur de fiches techniques et d'un classeur pour les stagiaires</u> : supports pour mettre en place des activités déjà pratiquées et guide facilitant la formation et l'intégration d'un nouvel agent dans l'équipe d'animation.</p>	Objectif atteint : Au format numérique
<p><u>Création d'une fiche de suivi pour la gymnastique</u></p>	Objectif atteint : Archivé et suivi par l'association Siel bleu
<p><u>Clin d'œil, le journal de l'établissement</u> : élaboration et communication d'un support de diffusion trimestrielle des informations sur l'actualité de l'établissement.</p>	Le Clin d'œil est réalisé mensuellement et diffusé au format papier en interne et format pdf sur le site internet de l'EHPAD

	DIVERS PROJET D'ANIMATION 2022-2026	BR M1 DIV Projet d'animation 2022-2026
---	---	--

Afin que l'institution soit un véritable lieu de vie et d'ouverture sur l'extérieur, il apparaît nécessaire de développer davantage certains aspects de ce projet. Ainsi, il importe, **de poursuivre l'engagement pris à travers les thématiques suivantes :**

- D'adopter définitivement dans les pratiques professionnelles du personnel en charge de l'animation les règles relatives à ***l'Humanitude***.
- D'encourager les **relations avec les familles** et de favoriser la **présence d'intervenants**, dans le cadre d'activités organisées mais aussi de visites spontanées.
- De développer le **maintien ou la découverte d'habitudes de vie** en mettant en place des ateliers réguliers ou ponctuels et en petits groupes dans des domaines variés (cuisine, relation avec les animaux, jardinage...).
- De proposer **des activités répondant aux envies des personnes qui ne souhaitent pas participer aux animations de groupe**, sous forme d'ateliers à thème à définir avec eux (1 à 2 fois par semaine par exemple).
- De **mettre en place des activités individuelles pour les résidents restant en chambre ou dans les petits espaces en collaboration avec le personnel de soin** (lecture, chants, petits jeux de mémoire, médiation animale...).
- D'améliorer **le temps de relations possibles entre les différents services de l'EHPAD**. Ces temps sont effectivement nécessaires pour mieux connaître les résidents, mais aussi pour présenter les démarches d'animation à l'ensemble du personnel (et permettre une meilleure coordination des activités) et pour **échanger sur des projets ensemble**.
- De créer un lien systématique entre les objectifs individuels fixés dans le **projet d'accompagnement personnalisé et la réalisation des envies du résident**.
- De pérenniser **l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur** par des partenariats, des échanges avec d'autres structures ou associations, la contribution à des projets collaboratifs intergénérationnels.

	DIVERS PROJET D'ANIMATION 2022-2026	BR M1 DIV Projet d'animation 2022-2026
---	--	--

7. LE PLANNING DES ACTIVITES

7.1. ACTIVITES JOURNALIERES

Jours	8H00/12H00	12H00/14H00	14H00/17H00
Du lundi Au vendredi	- Temps organisationnel - Temps de préparation - Animation(s) - Temps d'évaluation - Temps de rangement	Pause	- Temps organisationnel - Temps de préparation - Animation(s) - Temps d'évaluation - Temps de rangement

7.2. ACTIVITES HEBDOMADAIRES ET MENSUELLES

- Mise en place d'un planning d'animations mensuel avec choix d'un fil conducteur thématique.
- Préparation des animations (conception du déroulement, recherche des besoins en matériel, recherches documentaires, création fiches d'exercices, de jeux...).
- Informations auprès des différents services selon les besoins et les activités.
- Contact / accueil des intervenants extérieurs : relations avec les partenaires, les bénévoles, accueil des intervenants à l'occasion de manifestations majeures et des visiteurs, accueil des intervenants culturels...
- Préparation du Clin d'Œil selon les activités (sélection des photos, collecte des informations, jeux...) et distribution.
- Recherches d'intervenants extérieurs ou de sorties à proposer. Organisation de la logistique (transport et bénévoles)
- Suivi et mise à jour du panneau d'affichage sur les activités et actualités diverses.
- Préparation des cartes d'anniversaires et distribution.
- Suivi des lieux de vie, aménagements (salles dédiées, parc et jardin, bibliothèque...) et incitation à leur utilisation.
- Pour les lecteurs : présentation et prêt des livres, incitation à la lecture, gestion des livres empruntés.
- Pour les créatifs et les artistes : poursuite des activités de décoration intérieure et extérieure, chant, peinture et dessin, de pâtisseries, jardinage, etc.

- Pour les sportifs : maintien d'exercices favorisant la motricité, le goût pour l'activité physique et l'intérêt pour les évènements sportifs.
- pour tous, les activités de socialisation : temps de partage conviviaux, le mini-marché, les jeux de société, le Stamtisch, la Guinguette, les sorties, la chorale, etc.

7.3. EN CONTINU

- Concertation avec le personnel soignant pour une meilleure connaissance des résidents.
- Travail individualisé auprès des résidents : connaître leurs envies, tenter d'y répondre.

8. CONCLUSION

L'animation, comme le temps de partage du repas, est essentielle à la cohésion de la communauté qui habite l'établissement. Les activités doivent être créées et mises en œuvre en cohérence avec les valeurs d'*Humanitude*.

Tous les projets d'animation doivent converger vers un seul objectif : faire de l'EHPAD un lieu de vie et un lieu d'envies jusqu'au bout.

